

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18/08/2020

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 9

Nombre de suffrages : 11

Date de convocation

18/08/2020

Date d'affichage

11/08/2020

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

25/08/2020

et publication du :

25/08/2020

L'an deux mille vingt, le dix-huit août, à vingt et une heures, le Conseil Municipal de BEAULIEU (Ardèche), régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalente de BEAULIEU, sous la présidence de M. BORIE Jean-François, Maire.

Étaient présents :

Mme BADAROUX Julie, M. BORIE Jean-François, Mme DELEUZE Chloé, Mme DOS SANTOS Christine, M. HUGON Lionel, M. JOPPART Eric, M. MERCA Gil, M. QUENTIN Régis, M. ROGIER Jean-Paul

Procuration(s) :

Mme DIDIER Françoise donne pouvoir à M. BORIE Jean-François,
M. ROUX Vincent donne pouvoir à M. QUENTIN Régis

Étai(ent) absent(s) :**Étai(ent) excusé(s) :**

Mme DIDIER Françoise, M. ROUX Vincent

A été nommé comme **secrétaire de séance** : M. ROGIER Jean-Paul

Numéro interne de l'acte : DEL02_18082020

Objet : Extension réseau eau potable Bec de Jun et Reynarie

Le Maire présente au Conseil Municipal un devis du SEBA d'extension d'eau potable au quartier Bec de Jun. Le montant total prévisionnel du programme est estimé à 8 000 € HT.

La participation de la Commune s'élève à 3 500 €.

Il précise que ce programme est élaboré par rapport à la convention signée avec Mr LECONTE Pierre dans laquelle ce dernier s'engage à reverser à la commune le montant de la participation de la commune à cet investissement.

Le Maire présente au Conseil Municipal un devis du SEBA d'extension d'eau potable au quartier Reynarie.

Le montant prévisionnel du programme est estimé à 5 000 € HT.

Il précise que ce programme est élaboré par rapport à l'engagement signé de Mr CAUDERLIER Mathias à régler 4000 € HT (montant estimé s'il s'engageait à demander une extension à son bénéfice exclusif).

Entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

DONNE son accord pour la réalisation des travaux, par le SEBA, d'extension d'eau potable aux quartiers Bec de Jun et Reynarie ;

APPROUVE les devis du SEBA et la convention à venir fixant la participation de la commune à ces investissements ;

APPROUVE les conventions signées avec Mr LECONTE Pierre et Mr CAUDERLIER Mathias ;

DONNE tous pouvoirs au Maire pour faire réaliser ces travaux et répercuter la participation de la commune aux bénéficiaires des conventions.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à BEAULIEU

Le Maire,

JF BORIE,

